



BETTERAVE SUCRIERE

N° 15

du 25/07/2023

Rédacteurs

Bulletin rédigé par
l'Institut Technique de la
Betterave.

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,
GEETA Pithiviers, Cristal
Union, Ouvre et fils,
Tereos, Axereal,
Coopérative de
Boisseaux, Coopérative
de Puiseaux, Soufflet
Agriculture, Taitraphy,
Astria, agriculteur.

EN BREF

- Ne pas confondre jaunisses et punaises, mildiou et carence en magnésium !
- Cercosporiose : la plage de températures actuelle comprise entre 20 à 28° C et l'hygrométrie élevée constituent un fort risque de développement des symptômes. 32 % des parcelles ont atteint le seuil T2 et 36 % sont sous T2.

Vous pouvez cliquer sur les vignettes "Base ABAA"
pour retrouver les fiches d'identification des ravageurs,
des auxiliaires et des maladies.

JAUNISSES VS PUNAISES / MILDIOU / CARENCE EN MAGNÉSIE

Punaise



- jaunissement anormal de l'extrémité des feuilles
- déformation avec un très léger noircissement à l'emplacement de la piqûre la nervure principale au dos des feuilles
- le limbe ne s'épaissit pas et ne devient pas cassant

Mildiou



- les feuilles les plus âgées peuvent être jaunes et cassantes
- les feuilles du cœur sont vert pâle, déformées, gaufrées, épaissies
- un duvet grisâtre-violet sur la face inférieure des feuilles est visible

Carence en magnésium



- jaunissement des feuilles entre les nervures
- la bordure des feuilles norcit (alternaria)
- la feuille n'est pas cassante

Directeur de publication :

Philippe NOYAU
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Ravageurs

TEIGNES



Contexte d'observations

Les teignes apparaissent d'abord en bordure de parcelles puis dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.

Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



Une parcelle signale 4 % de plantes touchées (en culture sèche).

Seuil indicatif de risque

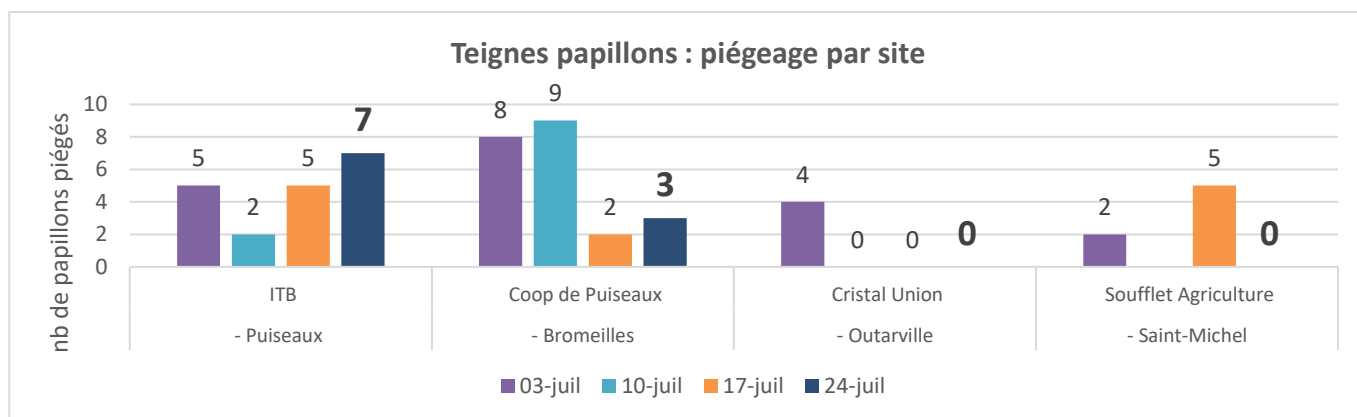
Le seuil est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.



Faible Fort

Suivi des vols de papillons :

Les relevés ont commencé le 29 mai. Les captures de papillons sont faibles cette semaine encore.



Prévisions

En l'absence de pluies importantes, surveiller le cœur des betteraves pour détecter les premières chenilles. Les parcelles en cultures sèches sont les plus exposées pendant la période estivale.

NOCTUELLES

Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.



En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.

Sur 21 parcelles observées, 4 parcelles notent des dégâts avec présence de noctuelles, de 8 à 24 % de plantes touchées par les noctuelles.

Seuil indicatif de risque

Attention : Après couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations**.



Faible Fort

Prévision

Le risque augmente lorsque les températures sont élevées et que les précipitations sont faibles.

Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations.

Cette semaine, 1 parcelle du réseau signale des piqûres avec présence des altises.

Il n'y a pas d'impact.



Maladies

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

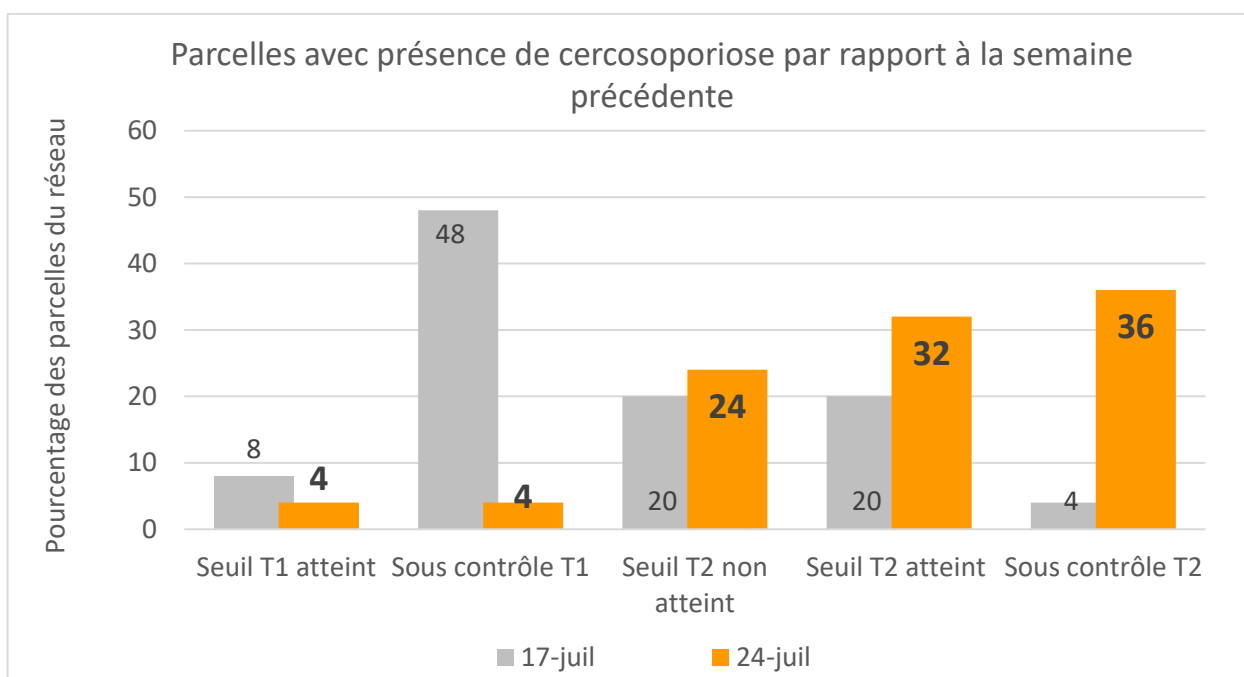
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Centre Val de Loire	Premiers symptômes	20%	25 %

CERCOSPORIOSE

Contexte d'observations

Cette semaine 25 parcelles en conventionnel ont été observées, la répartition est la suivante :

- 1 parcelle atteint le seuil du T1 (soit 4 %)
- 1 parcelles sous T1 (soit 4 %)
- 6 parcelles n'atteignent pas le T2 (soit 24 %)
- 8 parcelles atteignent le seuil du T2 (soit 32 %)
- 9 parcelles sous T2 (soit 36 %)



Une parcelle bio est suivie dans le réseau. Celle-ci a reçu 3 traitements à ce jour.

Seuil indicatif de risque

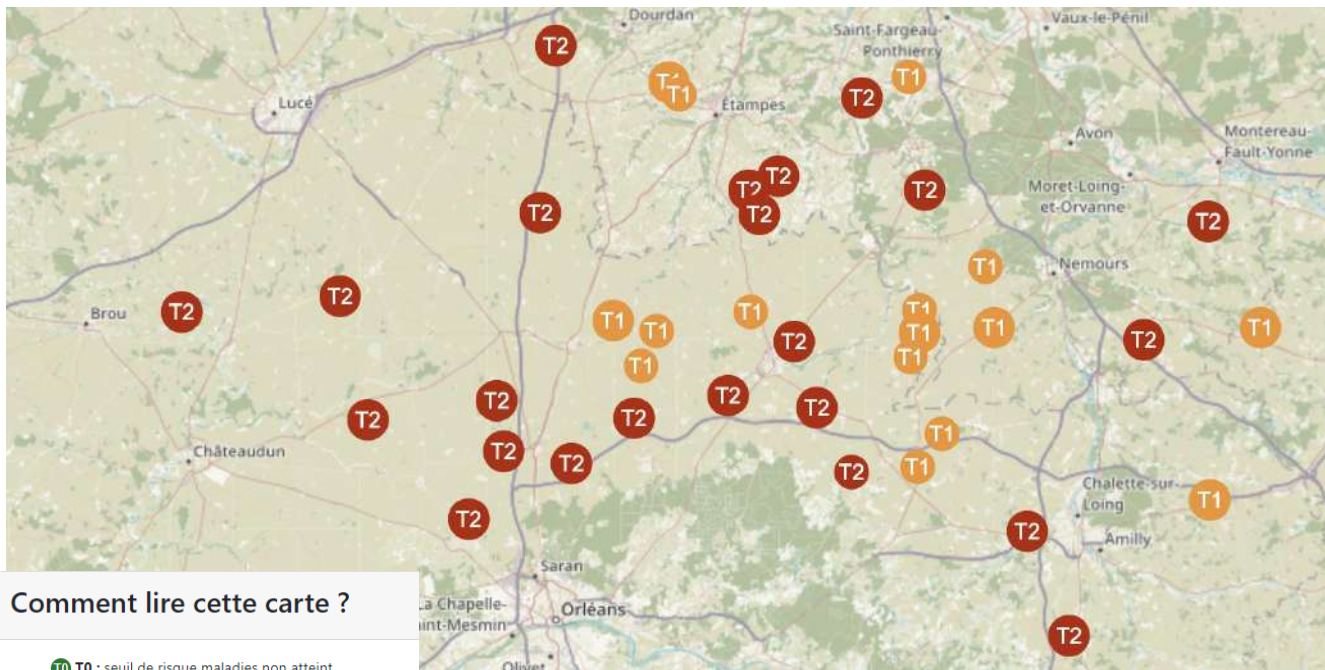
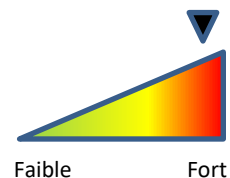
Voir tableau paragraphe maladie.

Prévisions

La plage de températures actuelle comprise entre 20 à 28° C et l'hygrométrie élevée constituent un fort risque de développement des symptômes.

Si la dernière intervention remonte à plus de 18 jours, il est nécessaire de renforcer la surveillance des parcelles.

Vous trouvez chaque semaine la carte de l'outil « Alerte maladies » sur le [site de l'ITB](#).



Comment lire cette carte ?

- T0 T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1 T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3 T3 : ...
- T4 T4 et plus

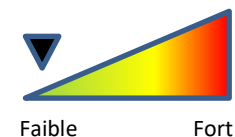
ROUILLE

Contexte d'observations

Cette semaine la rouille fait son apparition : 1 parcelle a signalé 4 % de feuilles atteintes avec des pustules.

Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 15 % pour le T1 et 40 % pour les T2 et T3.

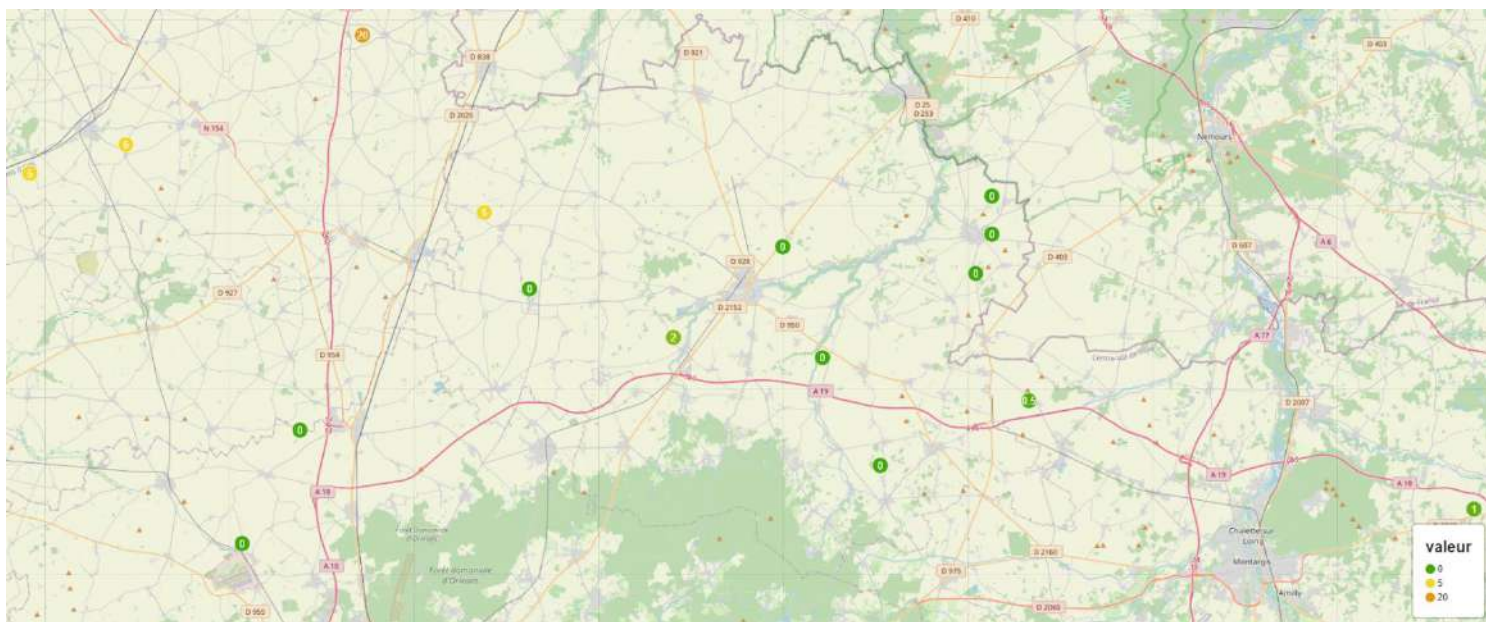


JAUNISSE



Contexte d'observations

8 parcelles signalent la présence de jaunisse allant de 0,5 à 20 %. Les parcelles les plus touchées se trouvent en Eure-et-Loir.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

Liens vers les notes nationales « biodiversité » :



Popillia japonica



L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).

Pour plus d'information :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-12/Fiche_Diagnostic_POPIJA_Version2_1.pdf

Quelques chiffres :

- Coût des dégâts estimés de PJ aux USA : 450 Millions \$ par an
- Au Piémont, une grande variation d'impact sur vigne est observée : défoliation de 10 à 100% avec des pertes de rendement allant de 0 à 80%.
- les adultes se nourrissent sur un large spectre de plantes hôtes incluant 404 plantes hôtes de 92 familles botaniques dont des arbres fruitiers (pommier, prunier, ...), des espèces forestières (érable plane, peuplier noir, ...), des grandes cultures (maïs, soja, ...) ou de légumes (asperges, haricots, ...), des plantes ornementales (rosiers, ...), des espèces herbacées (espèces du genre *Festuca*, *Lolium* et *Poa* utilisées dans les pelouses et les gazons) et des espèces sauvages (trèfles, ronces, ...) et la vigne.

À voir :

Éventuel prédateur de *Popillia* : <http://www.vivaces.net/ScarabeeParasitoide.html>